



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Octobre 2020

No 3

Bulletin d'informations officielles



JB Kempter, Vufflens-la-Ville

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Municipalité	3
Archives	9
COVID-19 — Nouvelles mesures	10
Bibliothèque communale	12
Sociétés locales	15
Divers	16
Patrouilleurs scolaires	20

Conseil communal du 2 septembre 2020

PREAVIS MUNICIPAL N°1/2020 : Rapport de Gestion 2019

Dans sa séance du 2 septembre 2020,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 1/2020 du 23 mars 2020;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à l'unanimité)

1. d'approuver le rapport de gestion de l'exercice 2019;
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

Conseil communal du 16 septembre 2020

PREAVIS MUNICIPAL N°2/2020 : Comptes communaux 2019

Dans sa séance du 16 septembre 2020,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 2/2020 du 20 avril 2020;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à l'unanimité)

1. d'approuver le prélèvement de l'excédent de dépenses de CHF 94'318.67 du capital qui s'élève après cette opération à CHF 140'962.32;
2. d'accepter les comptes communaux pour 2019, la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2019 tels que présentés;
3. de donner décharge à la Municipalité et à la Bourse communale pour les comptes 2019.

Les brèves de la Municipalité – Olivier Duperrut, Syndic

Personnel communal

C'est avec une grande émotion que je débute cette séance en mémoire de notre cher employé communal retraité Daniel Carrard, fidèle durant 18 ans, disparu brutalement le 7 août. Je demande à l'assemblée de se lever pour observer 1 minute de silence.

Au terme de ses trois mois d'essai, Patrice Panchaud a été formellement engagé au sein de la Commune en qualité d'employé communal et donne entière satisfaction à la Municipalité.

Administration communale

Depuis la réouverture en juin, il y a eu une baisse de fréquentation et notamment en fin de journée le mardi. De ce fait, la Municipalité a décidé de fermer jusqu'à la fin de l'année le bureau communal à 18h au lieu de 19h. Toutefois, et sur demande préalable, vous pouvez toujours être reçus en dehors des heures officielles d'ouverture.

Projet d'Extranet

Pour faire suite à la demande du bureau du Conseil, nous étudions la possibilité de créer un extranet pour les membres du Conseil communal en collaboration avec votre bureau. Une offre a été demandée à Inetis, société qui s'occupe de la gestion de notre site internet.

Déprédations

A ce jour, le Tribunal des mineurs n'a pas encore rendu son jugement concernant les plaintes déposées par la Municipalité ni sur l'indemnité demandée. Cependant, la Municipalité a fait repeindre les murs sur lesquels les tags avaient été effectués.

Bâtiments

Dans le nouveau collège, et sur demande des enseignantes, une petite cuisine a été aménagée dans la salle des maîtres, laquelle remplace l'ancienne devenue obsolète.

Au départ de M. Chopard, lequel occupait l'appartement de fonction qui avait été entièrement rénové, la Municipalité a pu le relouer à un tiers dès le 1er avril 2020.

Après plusieurs discussions avec l'entreprise, il a été décidé que la piste de tartan serait refaite durant les vacances d'automne, entièrement à charge de ladite entreprise.

Parcelle communale 930 – DDP

La Municipalité a donné son accord à ce que l'entreprise Demaurex SA achète un droit de bâtir de 1900 m³ au propriétaire de la parcelle voisine. Une mention sera inscrite au Registre foncier.

D'autre part, et au vu du contexte particulier lié au COVID-19, l'échéance prévue dans l'acte notarié n'a pas pu être tenue. De ce fait, la Municipalité a prolongé le délai au 30 septembre 2020 pour déposer une demande de permis de construire conforme aux règlements en vigueur.

Remerciements

Lors du dernier Conseil, et durant la discussion relative à la réfection de la place de jeux scolaire, il y a eu une proposition du Conseiller communal M. Fabre de repeindre les marelles, ce qui a été réalisé cet été.

Nous remercions vivement Sébastien Fabre, Raymond Lambelet et Eric Maeder pour leur fibre artistique et leur investissement et nous avons plaisir à vous montrer le résultat fort satisfaisant !

Il est à relever que la Municipalité a reçu un mot de remerciements des enseignantes qui sont ravies du résultat.

Olivier Berthoud, Municipal

Vandalisme – Impact financier supplémentaire

La Municipalité vous informe régulièrement sur les cas de vandalisme et leurs conséquences financières. En voici une autre : suite au nombre important de cas, notre assurance, la Vaudoise Assurance, a augmenté la franchise de notre contrat.

Zone industrielle de La Plaine

Le plan partiel d'affectation de 1997 prévoit diverses mesures de compensation écologique. Elles ont été réalisées au fil du temps, et comprennent notamment un étang et une friche ; ces biotopes accueillent une faune particulière et une flore remarquable.

Un panneau de présentation établi par le bureau Ecoscan et financé par le SEVA (Syndicat d'entretien de la Zone) sera posé sur un terrain sis sur notre Commune.

Michel Gruaz, Municipal

Mobilité

Compte tenu de l'ouverture en août 2021 du gymnase de Bussigny qui accueillera environ 800 étudiants dans les locaux de Business Village, un bus articulé assurera les transports entre la gare de Renens et La Croix du Péage. Il est sérieusement envisagé que ce bus poursuive sa route jusqu'à Penthaz voire Cossonay et assure les transports scolaires des élèves de 7 P à 11 S de Mex, Vufflens-la-Ville et Penthaz, jusqu'à Penthaz voire Cossonay. L'intérêt de la chose pour notre commune est que les transports publics coûtent moins chers que les transports scolaires. La commission mobilité sécurisée sera informée et consultée pour ce qui est de l'emplacement d'arrêt des bus.

Information des CFF

Nous avons reçu un courrier des CFF nous indiquant que les 3 trains, départ de VIV à 6.18, 7.18 et 8.18 en direction de Lausanne ainsi que les 2 trains arrivant de Lausanne à VIV à 16.44 et 17.44 étaient supprimés compte tenu de la pénurie de pilotes de locomotives.

Relations avec les CFF

En ce qui concerne le projet de construction d'un bâtiment de service sur la parcelle communale 1212 en zone de verdure, nous sommes sur le point de trouver un accord pour ce qui est de la cession d'une surface de 574 m².

Dicastère forêt

La mise de bois n'ayant pas été effectuée, nous disposons encore d'un certain nombre de stères de bois. Pour toute commande, les intéressés peuvent s'adresser à notre boursière.

Location et contrôle du refuge

Dans le cadre de l'organisation des activités de notre employé communal Patrice Panchaud, nous lui avons confié la gestion du refuge, à savoir remise des clefs, contrôles avant et après les locations. Nous profitons de remercier une fois encore Denise Küenzi et son mari qui, depuis 2011, ont assumé à notre satisfaction cette tâche exigeante, puisqu'elle nécessite beaucoup de disponibilité et doit être accomplie avant tout durant les samedis et dimanches.

Domaine de l'eau

Nous avons, le 15 juillet dernier, procédé au remplacement des vannes obsolètes de la chambre souterraine située devant l'église, investissement prévu au budget 2020. Le début de la journée a provoqué des sueurs froides au municipal des eaux et aux intervenants puisque certaines vannes à fermer se sont avérées tout d'abord récalcitrantes. Toutes nos vannes de réseau devront donc être prochainement manipulées et contrôlées. Nous tenons à remercier pour leur compréhension les habitants de la centaine de ménages qui ont été privés d'eau durant toute une journée.

Réseau d'eau

Nous avons eu une fuite conséquente sur la conduite communale en polyéthylène du chemin de l'Escabole, ceci à l'endroit d'une prise alimentant une conduite privée. Jeudi 20 août, sur le coup de midi, nous avons dû dans l'urgence fermer l'eau pour éviter une catastrophe et ceci sans avoir pu aviser tous les usagers. Nous les prions de nous excuser et les remercions pour leur indulgence. Après 3 fuites sur des conduites PE posées en 1993, donc récentes, ce nouveau cas sur une conduite installée en 2004, laisse la Municipalité pour le moins songeuse quant à la bienfaisance des travaux réalisés à cette époque.

Remplacement de la conduite de la route du Moulinet

Les travaux ont commencé et la fouille est déjà réalisée sur près de la moitié de sa longueur. Nous avons eu la désagréable surprise de constater la présence d'énormément de molasse. A certains endroits la terre représente une couche de 30 cm puis nous sommes déjà dans la molasse. Celle-ci est évidemment beaucoup plus résistante et requiert une machine plus puissante. L'avantage c'est que l'entreprise de génie civil n'est pas obligée de sécuriser la fouille au moyen de coffrages mais il est certain que ceci ne compensera pas les surcoûts de creuse.

Remplacement de la conduite d'eau de la Grand-Rue

La conduite en fonte, diamètre 125 mm, qui alimente les bordiers situés entre l'église et le haut de l'Arzillier, a subi une fuite en juin 2019. Notre concessionnaire nous avait alors mis en garde quant au mauvais état de cette conduite. Lors du remplacement des vannes, un manchon a dû être posé sur cette même conduite. M. Salm a une nouvelle fois attiré notre attention sur l'état de ce tronçon. Aussi, compte tenu de ceci mais également de l'opportunité d'obtenir une participation exceptionnelle de l'Etat (environ 1/3) aux coûts de réfection de la chaussée du même secteur, nous avons mandaté notre bureau d'ingénieur pour l'établissement d'un projet de réalisation des travaux, y compris un élargissement du trottoir actuel. Celui-ci sera présenté en primeur à la commission "mobilité sécurisée", qui nous a remis son rapport et à laquelle nous avons proposé quelques dates pour les rencontrer.

Eric Maeder, Municipal

Défibrillateur et cours BLS

La Municipalité a décidé de maintenir sa décision du mois de décembre 2019 à propos des cours BLS, soit le financement de 50% des cours de formation et de mise à niveau.

A cet effet, un montant sera mis au budget chaque année. Il est prévu en 2021 d'organiser un cours de formation pour 6 à 8 personnes, pour autant qu'il y ait assez de participants. Quant au 1er cours de mise à niveau, il a été repoussé en 2022 par l'application first responders.

Travaux dans le préau scolaire

Les travaux pour remplacer la place de jeux, suite à votre approbation lors du Conseil communal du 1er juillet dernier, sont terminés. Ils font la joie des enfants qui apprécient fortement les nouveaux jeux.

Il ne reste plus que l'engazonnement qui va être prochainement effectué.

Mise en passe – badge

La Municipalité a décidé de procéder à la mise en badge d'une partie des bâtiments communaux et d'abandonner le système des clefs. Cette décision a été prévue dans le budget 2020.

De ce fait, cet été, le système a été changé à l'église, à la Maison de commune ainsi qu'à la salle de sport.

Patrouilleurs scolaires

A ce jour, nous avons une patrouilleuse scolaire attitrée mais seulement deux remplaçantes dûment formées. Malgré plusieurs articles dans le BIOV et sur le site communal, nous peinons à trouver du monde qui s'intéresse à ce poste.

Caroline Jaugey, Municipale

Ecole

A la fin de l'année scolaire 2019-2020, la Direction des écoles a envoyé un courrier de remerciements aux Communes pour l'aide apportée au bon déroulement de cette fin d'année, tant au niveau organisationnel qu'au niveau sanitaire.

Pour cette rentrée scolaire 2020-2021, la Direction des écoles ainsi que les Communes ont dû de nouveau travailler de concert pour la mise en place des mesures sanitaires et organisationnelles, afin que la reprise de l'enseignement présentiel se fasse dans les meilleures conditions possibles, tout en répondant aux exigences de la DFJC (Direction de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture) et de la DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire).

De ce fait, la Municipalité a recruté du personnel auxiliaire, en la personne de M. Cédric Boss habitant de Vufflens-la-Ville, afin de seconder notre employé communal, M. Nelso Batista, dans les multiples tâches de nettoyage et de désinfection des bâtiments scolaires exigées par la DFJC (décision n° 178).

Cantine Pic & Croc

Comme annoncé lors du dernier Conseil communal du 1er juillet 2020, nous avons dû, afin de mettre notre cantine scolaire en conformité auprès de l'OAJE (Office de l'Accueil de Jour des Enfants), recruter une éducatrice de l'enfance diplômée ES.

Mme Tania Gysler a donc pris ses fonctions de responsable cantine le 10 août 2020 et a, avec la collaboration de l'équipe éducative déjà en place, préparé au mieux et tout en respectant les mesures sanitaires l'accueil du midi et de l'après-midi des enfants dès le 24 août 2020.

Nous lui souhaitons la bienvenue et lui assurons notre soutien dans sa tâche de responsable de la cantine Pic & Croc.

A ce jour nous avons déjà enregistré 43 inscriptions à notre cantine et en attendons encore ces prochaines semaines.

ASIVenoge

Le Comité de Pilotage de construction pour le projet d'agrandissement du collège du Cheminet à Penthaz sera constitué de deux membres de la Municipalité de Penthaz et de l'ensemble des membres du Comité Directeur de l'ASIVenoge, afin que chacune des 6 Communes de l'ASIVenoge soit représentée. Les Syndics des 6 Communes seront également conviés aux différentes séances.

Sociétés locales

Les différentes sociétés locales ont pu depuis la rentrée du 24 août 2020 reprendre leurs activités.


La salle de sport ainsi que les douches et vestiaires sont de nouveau accessibles avec néanmoins des mesures sanitaires à respecter ainsi que la tenue des listes de présences pour le traçage de la chaîne de transmission.

De plus, toutes les sociétés nous ont fourni un plan de protection édicté par leurs fédérations respectives et respectant les normes OFSP.



Au début du XXème siècle, les en-têtes de lettres étaient magnifiquement illustrés.
Le « Milieu du Monde » s'est peu modifié.

• USINES • DE • POMPAPLES •
 Adresse télégraphique: **CHABLOZ-LASARRAZ** **PRÈS • LA • SARRAZ •**
 GARE LA SARRAZ



L. Chabloz & Cie

MOULINS À CYLINDRES
 FARINES, SON, MAIS, AVOINES, ORGES
 SPÉCIALITÉ DE FARINES
 GRAHAM, SEIGLE & CAMPAGNE

Compte de Chèques et Virements postaux: 11.98
 TÉLÉPHONE N° 8
 Adresse pour lettres
L. CHABLOZ & C^{ie} LASARRAZ **A. K.**

Moulin Bornu, le **19 avril 1918**


A la COMMUNE de
Vafflens-la-Ville

Monsieur le Syndic,

 Nous avons bien reçu votre envoi de toiles nous remettant:

60 toiles	à frs: 3.-	180.--
1 " sans marque	à frs: 1.-	1.--
		181.--
<u>à déduire:</u> Erreur sur facture du 1er avril		10.--
	Total frs:	171.--

 Somme que nous vous faisons parvenir ce jour par mandat postal, déduction faite du port, à notre décharge sous avis s.v.p.

Salutations empressées, 

1918. Maitre F. Piquet de Golay fr. 170.60

MESSAGE IMPORTANT

COVID-19

Conformément à la Décision du Conseil d'Etat, de nouvelles mesures sont à appliquer depuis le 17 septembre 2020.

Lieux fermés accessibles au public (musées, expositions, bibliothèques, guichets des administrations, hôtels -pour les zones librement accessibles-, lieux de culte, salles de sport, etc.)

- Respect des distances et mise à disposition de solution hydroalcoolique.
- Port du masque obligatoire pour les clients et le personnel (sauf si dispositif vitré ou équivalent pour le personnel).
- Possibilité d'enlever le masque lors de cours (salles de sport), dans les places assises ou les installations (appareils de salle de sport, bibliothèques) si les dispositions sont prises afin de garantir le respect des distances.
- Dispositif d'identification pour les lieux de culte.

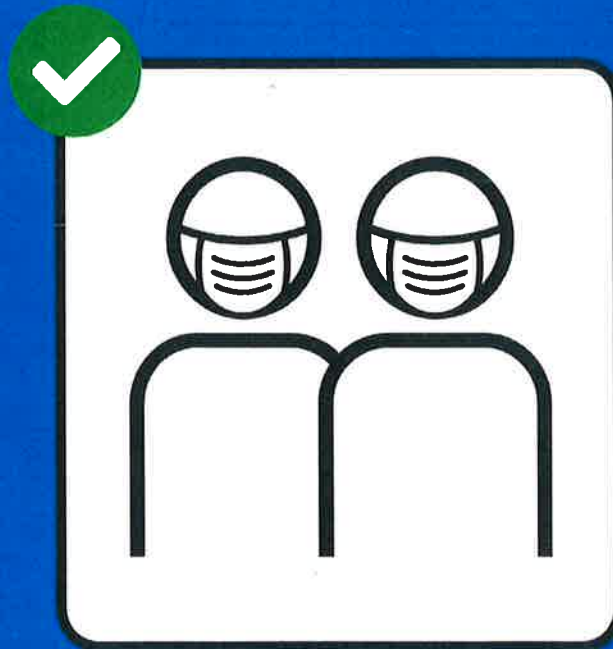
Pour plus de détails, veuillez consulter la Directive cantonale du 15 septembre 2020 sur www.vufflens-la-ville.ch et www.vd.ch

Nouveau coronavirus

Actualisé au 7.9.2020

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:** 

Ici, masque obligatoire.



www.ofsp-coronavirus.ch



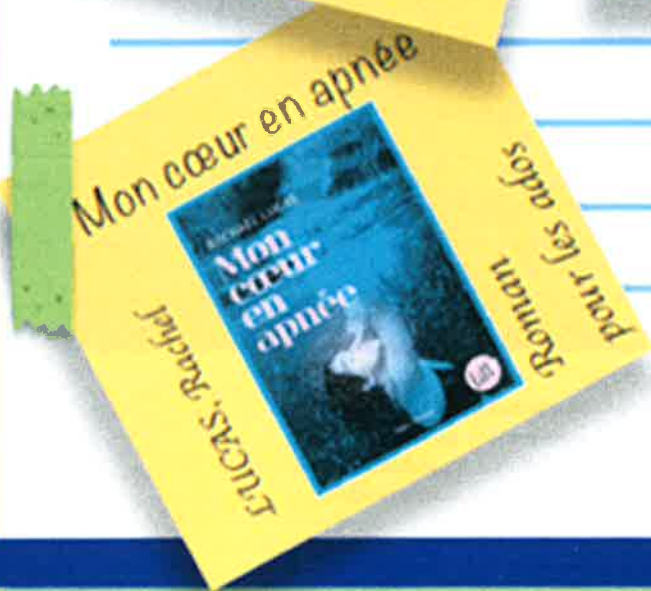
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

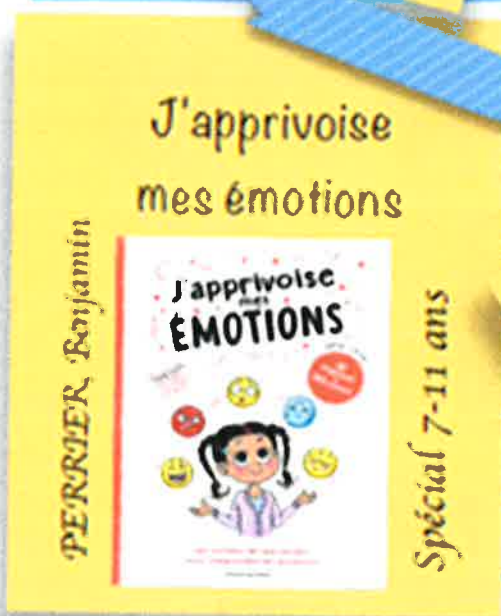
Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Application SwissCovid
Download





Horaire d'ouverture :

Lundi et jeudi 17h-18h30

Pendant les vacances scolaires :

Jeudi 17h-18h30



Atelier découverte pour les tout-petits



Moment de partage...

Plaisir du livre...

Convivialité....

Découverte....



Avec qui ?

Avec maman, papa, grand-papa, grand-maman, son frère, sa sœur, sa nounou, la bibliothécaire,...

Nous vous attendons le

Mercredi 25 novembre 2020

à 9h30

à la bibliothèque de Vufflens-la-Ville

Cuvillard 17
1302 Vufflens-la-Ville

Venez nombreux !

Attention :

le port du masque pour les adultes est obligatoire.





www.stv-fsg.ch

FSG VUFFLENS-LA-VILLE

Horaires des leçons de gym Année scolaire 2020-2021

Complet

Gymnastique Parents-enfants : Dès 2 ans 1/2	Le mardi de 16h30 à 17h30
Gymnastique Infantile: Pour les enfants de 1P et 2P	Le mardi de 17h30 à 18h30
Gymnastique aux agrès 1 : Pour les enfants de 3P à 6P	Le mercredi de 17h00 à 18h00
Gymnastique aux agrès « compétition »	Le mercredi de 17h45 à 19h00
Gymnastique aux agrès 2 : Pour les enfants dès la 7P	Le mercredi de 18h45 à 20h00
Jeunes Gymnastes mixtes : Pour les enfants de 3P à 6P	Le jeudi de 17h30 à 18h45
Sport-Athlé mixte: Pour les enfants de 7P à 9P	Le mardi de 18h30 à 19h45
Multi Sports mixtes : Pour les adolescents dès la 10P	Le jeudi de 18h45 à 20h00
Interval training mixte : Cours cardio musculaire De 14 à 99 ans	Le mardi de 20h00 à 21h00

Présidente : S. Lasserre 079/793.11.68 Caissière : N. Jaquier 079/604.97.11

www.vufflens-la-gym.ch (les demandes d'admissions sont à remplir directement sur notre site)

Pour nous contacter par mail : fsg.vufflens@bluewin.ch

FAIRE DU KARATÉ POUR LA SANTÉ



BON A SAVOIR : Sais-tu que les résidents de Vufflens-la-Ville ont un accès très favorable à cet art martial de haute qualité et qu'ils peuvent même envisager une ceinture noire senior ?

Cadets : Comment débiter ?

Jeudi 16:30 - INITIATION ENFANTS (dés 6 ans)

Jeudi 17:30 - Enfants avec le niveau de coordination 2 (ou dés 14 ans)

Jeudi 18:30 - Enfants avec le niveau de coordination 3 (ou dés 16 ans)

Seniors : Comment débiter ?

Mardi 11:00 - SENIORS +40 ans (à l'air libre - selon la météo)

Vendredi 11:00 - AINES +50 ans (à l'air libre - selon la météo)

Vendredi 19:30 - INITIATION ADULTES (ou plus de 16 ans)

ECOLE VAUDOISE DE KARATE (EKTS)

ekts.ch

Information : 079 3013138 (14h-16h)

« L'Art du karaté est utilisé pour se protéger et renforcer le corps par l'exercice des katas »

« Au Japon, beaucoup d'ainés ont plaisir à exercer cet art martial au quotidien et bien au delà de 70 ans ! »





CALENDRIER DE L'AVENT

A tous,

Villageoises, Villageois, Sociétés, Associations, Groupes et Commerçants,

En attendant Noël.....

Du 1er au 24 décembre,
une fenêtre s'ouvre chaque jour

Nous vous invitons à décorer une fenêtre, un balcon, un coin de jardin ou autres, selon vos envies, et le jour où « votre fenêtre s'ouvre », à faire figurer distinctement la date que vous aurez choisie.

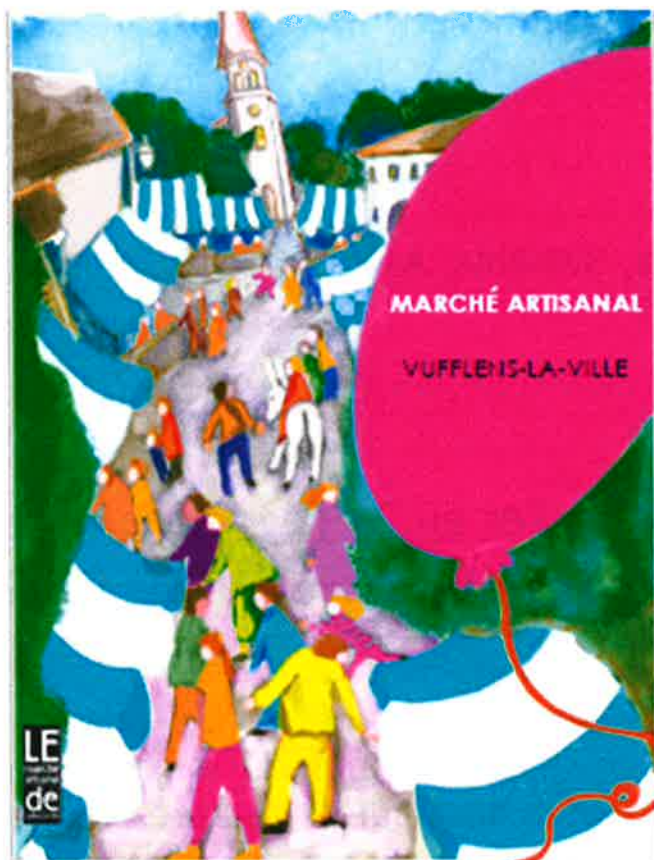
Le calendrier de l'Avent n'est pas un concours, préparez ce qui vous fait plaisir !

Merci de vous inscrire jusqu'au 6 novembre auprès de Diana Duperrut, Grand-Rue 33, 079 301 54 32.

Nous espérons vous avoir séduits et restons ouvertes à toute proposition individuelle !

Alors... à vos agendas et merci d'avance pour votre participation !

La Gym Féminine de Vufflens-la-Ville



Groupe **G**estion **S**ports et **L**oisirs

Le GSL est à la recherche de 2 nouveaux membres.

Notre activité principale consiste en l'organisation de notre **Marché Artisanal** annuel.

Pour organiser cette belle journée, nous avons besoin de votre aide.

Contactez-nous, nous vous inviterons pour une présentation détaillée de l'activité.

Nous nous réjouissons de votre appel.

Pour le GSL

Marcel Germann

075 414 37 76

François Maulaz

076 490 61 93

ECURIE DE LA VENOGÉ.CH

Nadine et David Goy-Frossard
 Rue de la Poste 21
 1302 Vufflens-la-Ville

*Vous cherchez des
 idées cadeau?*

*Vous aimez les
 bonnes choses?*

*Vous appréciez les
 produits du terroir?*
*Vous voulez
 manger local?*

**Notre magasin, situé dans notre hangar,
 sortie du village direction Penthaz, est
 ouvert le mercredi de 16h à 18h.**

Huile de noix
 Huile de tournesol
 Huile de colza
 Huile de soja

Quinoa
 Polenta
 Lentilles
 Pois chiches

Farine (3 sortes)
 Miel (4 sortes)
 Noix
 Nillon de noix

Jus de pommes
 Raisinée
 Son de blé

Graines de tournesol
 Graines de courges
 Graines de lin
 Flocons d'avoine

Granola
 Flakes quinoa-mais
 Maïs pour popcorn

**Nos produits sont locaux et issus de nos
 cultures situées à Vufflens-la-Ville.**



www.vufflens-la-ville.ch

Octobre 2020

No 3

La Municipalité recherche des personnes
intéressées par le service de

PATROUILLEURS-EUSES SCOLAIRES REMPLACANT(E)S



Le patrouilleur doit occuper le poste 10 à 15 minutes avant le début des classes et s'y trouver 2 à 3 minutes avant la fin des cours. Il reste en place jusqu'à ce que la majorité des élèves ait traversé. Cela représente 4 prestations d'une demi-heure par jour, sauf pour le mercredi (2 prestations). Cette activité est rémunérée Fr. 26.- brut/heure. Formation (1h), matériel et habillement fournis par la Commune.

Pour vous annoncer ou pour tout renseignement, veuillez vous adresser à l'administration communale au 021 701 32 55 ou par mail commune@vufflens-la-ville.ch .

La Municipalité